



Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 13 janvier 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement interne, je me permets d'adresser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire** concernant **le risque d'une concentration verticale dans le secteur luxembourgeois de la construction.**

Si la crise traversée par le secteur de la construction s'est atténuée en 2025, les 89 faillites enregistrées au cours du premier semestre de cette même année, ayant entraîné la perte de 515 emplois, témoignent du caractère toujours préoccupant de la situation. Or, bien qu'affectant l'ensemble des acteurs du secteur, il apparaît que cette crise pèse de manière disproportionnée sur les entreprises spécialisées et les petites et moyennes entreprises.

À cet égard, il peut être constaté que les acteurs disposant simultanément de capacités de construction, d'activités de promotion immobilière et de réserves foncières bénéficient d'avantages structurels significatifs par rapport aux entreprises actives sur un seul segment de la chaîne de valeur. Une telle configuration est susceptible de favoriser un renforcement de la concentration au sein du secteur luxembourgeois de la construction et particulièrement la concentration verticale en contribuant ainsi à la création d'oligopoles portant dommage à la production de logements au Luxembourg.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Monsieur le Ministre envisage-t-il de saisir l'Autorité de la concurrence afin d'évaluer si le degré de concentration observé, ou potentiel dans le secteur de la construction a évolué au cours des 10 dernières années et s'il est susceptible d'entraîner des situations d'abus de la position dominante de la part d'acteurs, notamment ceux qui sont actifs sur plusieurs segments de la chaîne de valeur ?**
- 2. Dans la négative, quelles en sont les raisons ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. SehoVIC', with a long horizontal flourish extending to the right.

Meris SEHOVIC

Député